

Réunion des parents des élèves de petite section
mardi 30 janvier 2018

L'évaluation en maternelle & le carnet de suivi des apprentissages



Pourquoi évaluer ?



- Pour **rendre compte** : à l'institution, à la société (« à l'école maternelle, on apprend des choses ! ») ; aux parents (la loi nous fait obligation de vous donner des informations sur la scolarité de vos enfants) ; aux élèves eux-mêmes (il faut qu'ils sachent où ils en sont).

RENDRE COMPTE c'est aussi **METTRE EN VALEUR** : l'évaluation, c'est le moment où il y a quelqu'un qui témoigne de la réussite de l'enfant. C'est aussi simple que ça !

- Pour **se rendre compte**, en tant qu'enseignant, et pouvoir ajuster nos pratiques de classe.

Le cadre institutionnel

La loi de refondation de l'école (8/07/2013) a pour objectif ambitieux de réduire les inégalités et favoriser la réussite de tous ; cela s'est traduit par

- **de nouveaux programmes** mis en place à la rentrée 2015 dont le préambule parle de lui-même : « L'école maternelle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école Maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà. »
- **une évaluation refondée** pour être en adéquation avec les programmes : **une évaluation positive pour favoriser la confiance en soi, l'estime de soi**. Une évaluation qui repose sur une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait.

Évaluer positivement c'est...

- poser un regard positif sur chaque enfant
- donner de la valeur à toute production
- valoriser tout progrès
- aider l'élève à prendre confiance en lui



